

MONOGRAPHIE 1887

de la commune de

LABASSERE

(65)



Reproduction d'après photocopies des archives départementales des Hautes-Pyrénées
Catherine Mazoua

Cartes postales : site : [//perso.orange.fr/loucrup/pgie0001.htm](http://perso.orange.fr/loucrup/pgie0001.htm)

Commune de Labassère

La commune de Labassère est située au Sud du département des Hautes-Pyrénées et au Sud-Ouest du canton et de l'arrondissement de Bagnères auxquels elle appartient. Elle est adossée à la montagne et confine au canton de Lourdes, arrondissement d'Argelès-de-bigorre, dont elle est séparée par le torrent de l'Oussouet et par l'embranchement du chemin de grande communication n° 4, qui conduit à la Fontaine sulfureuse de Labassère. Sa situation géographique prise au point de l'église est : 2°-14' longitude ouest et 43°-4'-38" latitude nord d'après la carte de l'Etat Major.

L'étendue de son territoire est de 1.008ha, 92 a, 88ca, dont les limites sont : à l'Est, la ville de Bagnères et la commune de Pouzac ; au nord, Trébons et Astugue, à l'ouest, Neuilh et Germs (canton de Lourdes) et au midi Soulagnets (hameau de Bagnères) et des communaux appartenant à cette ville.

La distance de la commune au chef-lieu de canton et d'arrondissement est de 6 km et de 24 km pour le chef-lieu du département.

Le village, ainsi qu'on peut en juger par les nombreuses communes auxquelles il confronte, est très disséminé et les maisons très éparses ; l'agglomération qui forme le chef-lieu communal, est peu importante, comme on le verra au titre I. Le sol en est très accidenté et son terrain constitue une suite de collines, de plateaux, de vallons et de ravins, ce qui indique qu'il est tout à fait dans la région montagnarde. Les deux plus beaux vallons sont : celui de Labassère, que l'on rencontre en venant de Bagnères au village, et celui de l'Oussouet.

La commune est placée au pied de la montagne d'Aountays, magnifique point de vue, qui la domine au Sud et qui semble être un contrefort du Mont-aigu, ce géant des Pyrénées, terminé en forme de pain de sucre, et qui semble vouloir disputer au Pic du Midi la suprématie dans cette partie du versant pyrénéen français. La nature du sol est très variée et formée de différents terrains : schisteux, argileux, glaiseux et un peu sablonneux.

Comme la nature du sol, la nature des roches est aussi variée ; ainsi au N-Est du village, et touchant aux maisons, existe un rocher à pic, appelé Castèt, dont la roche tient du marbre, et qui semble avoir été planté là, au milieu d'un sol de nature différente, car les alentours sont schisteux et argileux. Les rochers abrupts de nos montagnes sont aussi du marbre. A part cela la roche formant la partie dominante de la commune est schisteuse ; c'est ce schiste qui fait la principale curiosité naturelle et qui, en même temps, par les ardoisières, est une source de richesse pour les habitants de la commune.

Les cours d'eau ne sont pas importants ; à peine y a-t-il deux ruisseaux appelés : l'un ruisseau de Marrosque, et l'autre ruisseau de Peyret-Debat qui sont insignifiants ; car, pendant le beau temps, ils sont presque à sec et n'augmentent leur volume d'eau qu'accidentellement par la fonte des neiges ou par les pluies d'orages, et alors, sans occasionner de vrais dégâts. Point de canaux, point de lacs.

En revanche, les eaux de source et potables sont abondantes. On trouve à chaque pas des fontaines qui jaillissent du sein de la terre et coulent une eau claire, fraîche et limpide, où vont se désaltérer les nombreux travailleurs, accablés qu'ils sont par la chaleur et par le travail des champs et des chantiers. Au chef-lieu de la commune existe une fontaine publique bien aménagée avec petits tuyaux pour l'eau potable, abreuvoirs pour les bestiaux et lavoirs ; le tout construit en pierres de taille et couvert en ardoise du pays, pour abriter les laveuses et les bestiaux. La source est à 800 mètres et l'eau est conduite dans des tuyaux en fonte. L'administration locale en a payé la construction 7500 f et à elle seule, la fontaine publique constitue un joli monument communal.

Labassère possède une source minérale, connue sous le nom de « Fontaine sulfureuse de Labassère ». Cette source a été découverte en 1800 par le desservant d'alors, nommé Peidefer. Elle est au fond d'une gorge au pied de la montagne à une altitude de 991m, distante du village d'environ 8km et de Bagnères 14 km. Elle fournit, d'après M.M. Fontan et François, 31.680 litres d'eau sulfureuse en 24 heures, et ce débit pourrait être augmenté notablement par un captage fait avec soin et précision, car jusqu'ici on n'a utilisé que la source principale.

L'eau de Labassère est limpide et incolore, comme l'eau distillée ; sa température est à peu près constante entre 11°-60 et 13°-15. Aussi, quoique froide, on la classe parmi les eaux thermales. Le sulfure de sodium est le principe minéralisateur de l'eau de Labassère ; et, d'après M.M. Filhol et Poggiale, elle est, parmi les eaux sulfureuses de France et de l'étranger, une des plus fortement minéralisées. Elle est aussi la plus stable, car M. Henry Ossian a constaté que l'eau de Labassère, transportée à Paris, depuis 3 ans, n'avait pas subi d'altération. Par sa température naturellement froide et par son alcalinité prononcée, elle a une supériorité incontestable pour l'exportation et l'emploi loin de la source.

« Pulvérisée, l'eau de Labassère ne perd pas un atome de son sulfure » (rapport de M. Poggiale à l'Académie impériale de médecine, séance du 9 janvier 1862).

Quant à ses applications thérapeutiques, elles sont aussi nombreuses qu'importantes. En tête des affections justiciables de son emploi se place : Le catarrhe chronique des bronches, les toux convulsives, les congestions passives du poumon, la tuberculisation pulmonaire, la laryngite chronique, etc, etc, et les maladies de la peau, notamment la pellagre, etc, etc.

L'eau de Labassère est transportée de la source à Bagnères où elle est administrée en bains et en boisson à la villa Théas, annexe des thermes de la ville. La renommée de l'eau de Labassère est universelle ; elle attire un grand nombre de baigneurs à Bagnères-de-Bigorre, et c'est pourquoi celle-ci s'est rendue adjudicataire de la Fontaine sulfureuse, moyennant une somme annuelle de 16.000 francs.

Le village de Labassère est à une altitude de 790 m. Le climat est bon et salubre ; mais la température est froide, à cause de sa situation au pied de la montagne et de son exposition aux sommets des coteaux. Les vents y sont continuels et très forts parfois, notamment le vent d'Ouest qui y souffle constamment et y amène la pluie provenant des nuages du golfe de Gascogne.

II

La population de la commune, d'après le recensement de 1886, n'est que de 755 habitants, tandis qu'elle était précédemment de 763 habitants. Cependant malgré cette diminution qui est de peu d'importance, la population tend à augmenter à cause des carrières d'ardoises qui occupent un grand nombre d'ouvriers. Ce qui retarde l'augmentation de la population, c'est le manque de logements ; car s'il y avait des chambres à louer, beaucoup d'ouvriers, sans travail (et il n'en manque pas), viendraient se fixer dans la commune, parce qu'ils y trouveraient une occupation et du pain pour eux et leurs familles.

La commune très éparsée et divisée en sept quartiers ou hameaux, non compris le chef-lieu qui est aggloméré, et que l'on désigne sous le nom de Labassère-Dessus ou village qui a une population de 172 habitants, avec 36 maisons, comptant 44 ménages.

Les sept hameaux, avec le nombre de maisons, ménages et habitants, sont :

<i>Hameaux</i>	<i>Maisons</i>	<i>Ménages</i>	<i>Habitants</i>
<i>Sarthès</i>	<i>10</i>	<i>13</i>	<i>67</i>
<i>Labassère-Debat</i>	<i>27</i>	<i>28</i>	<i>191</i>
<i>Coularouse</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>40</i>
<i>Mathets</i>	<i>18</i>	<i>18</i>	<i>106</i>
<i>Costallat</i>	<i>22</i>	<i>22</i>	<i>120</i>
<i>Pè-det-Soc</i>	<i>5</i>	<i>5</i>	<i>15</i>
<i>Mailhou (ardoisières)</i>	<i>3</i>	<i>8</i>	<i>44</i>
<i>Total de la population éparsée</i>	<i>91</i>	<i>101</i>	<i>583</i>

Toute cette population est administrée par une seule municipalité composée d'un maire et d'un adjoint, choisis parmi les conseillers municipaux au nombre de 12. Il y a un valet commun, un tambour ou crieur public, un garde-champêtre et un garde-forestier communal.

Les habitants sont tous catholiques, ainsi la commune est desservie par un prêtre.

Pour les finances, la commune fait partie de la perception de Pouzac, mais le titulaire réside à Bagnères pour la commodité des contribuables qui vont acquitter les impôts le jour de marché. Pour les poste et télégraphes, elle est desservie par le bureau de Bagnères-de-Bigorre d'où part tous les jours un facteur rural qui fait deux levées à Labassère.

La valeur du centime communal est de 22 f et les revenus ordinaires communaux s'élèvent à environ 16.500 f par an.

III

Les principales cultures de la commune sont : le froment, le méteil *, le seigle, le maïs et les pommes de terre. Environ 250 hectares sont consacrés à toutes ces cultures, et cependant la commune ne se suffit pas, à cause des nombreux ouvriers qu'il y a. Les plus importantes en étendue sont le maïs et les pommes de terre, car les habitants en font la base de leur alimentation et en emploient aussi pour la nourriture des bestiaux qu'ils destinent à la vente et à la boucherie. Les assolements sont biennaux.

Les bois, non soumis au régime forestier, sont surveillés par un garde-forestier communal, leur étendue est d'environ 101 hectares : essence de hêtre et de sapin. Ils couvrent les parties les plus élevées et les plus méridionales de la commune.

Les forêts de hêtre servent au chauffage des habitants. La municipalité accorde annuellement une coupe affouagère, composée d'autant de lots qu'il y a de feux allumants ; ensuite ces lots sont tirés au sort et exploités par chaque ménage. Les sapins sont vendus aux enchères mais le produit n'est pas important, à cause des frais énormes d'exploitation.

Le climat du pays étant trop froid, la vigne n'y est pas cultivée.

Le principal revenu pour le cultivateur consiste dans l'élevage des troupeaux, soit de race bovine, soit de race ovine. Près de 400 vaches et de veaux de boucherie sont élevés par les habitants qui accroissent encore leur revenu par la vente d'un excellent beurre qu'ils fabriquent

et qui peut rivaliser avec celui de Campan qui est si renommé ; ensuite chaque matin, et pendant toute l'année, on porte du lait à Bagnères, ce qui procure encore un joli produit au cultivateur. Enfin, il y a environ 2000 têtes de bétail à laine qui donnent un bon revenu au propriétaire par la vente des moutons, des agneaux et de la laine, sans compter qu'avec cette dernière, les femmes de nos paysans font fabriquer un excellent drap qui sert à habiller tous les membres de la famille.

Une autre source de revenu, mais celle-ci plus particulièrement pour les ouvriers, - quoique tout le monde en bénéficie quelque peu -, consiste dans les ardoisières. 35 ménages, comptant 210 personnes, vivent du travail des carrières. Il y en a trois dans la commune : la plus importante est celle de la Société anonyme des ardoisières de Labassère. Toutes ces carrières sont exploitées à ciel ouvert, cependant la Société anonyme essaie des tunnels, voulant en cela imiter l'exploitation d'Angers.

Les voies de communications sont les chemins vicinaux ordinaires, n°s 1, 2 et 3, construits ou rectifiés depuis 1881, même le n° 3 n'est pas encore terminé. Tous ces chemins desservent presque toute la commune et la font communiquer avec Bagnères-de-Bigorre, chef-lieu de canton et d'arrondissement ; et là, on prend la voie ferrée qui transporte à Tarbes, chef-lieu du département.

La commune n'a ni foire ni marché, les ventes, les achats et les échanges se font à Bagnères, où se tient un marché tous les samedis. Les mesures anciennes encore en usage sont : le journal qui équivaut à 20 a 35 ; l'aune qui vaut 1 m 20, et le sac, que l'on confond bien souvent avec l'hectolitre et dont il n'est réellement que les 4/5.

* méteil : mélange de seigle et de blé semés et récoltés ensemble.

IV

Le mot Labassère vient des mots patois Labassère (gisement d'ardoise), Labasse (ardoise).

La commune, telle qu'elle existe aujourd'hui, n'est pas antique. Le quartier de Labassère-Debat est plus vieux, et aurait, dans les temps anciens, dépendu de Trébons ; car on trouve sur les registres de l'état-civil, tenus par le clergé, qu'un vicaire de Trébons était venu faire les enterrements à Labassère-Debat, au lieu-dit Boria, où devait se trouver le cimetière, attendu qu'en creusant dans cet endroit, on y a trouvé des ossements humains. La commune ne s'est donc formée ainsi qu'elle existe qu'au fur et à mesure que l'exploitation des carrières a pris de l'importance.

Au point de vue des mœurs, on peut dire qu'elles sont bonnes : le paysan est doux, hospitalier, attaché à son travail et à ses bestiaux, l'ouvrier est bon, serviable et très actif.

L'idiome du pays est le patois qui emploie beaucoup de mots d'étymologie latine et espagnole. Les chants usités sont des romances du jour et des chansons et pastorales patoises.

Les costumes sont les vêtements de bure et le béret ; cependant on trouve encore quelques vieux bergers qui portent la bonnette blanchée (cohe en patois) qu'ils tricotent eux-mêmes, le gilet blanc croisé et boutonné de haut en bas (matelotte en patois) et la cape blanche façonnée en drap (cadis) du pays.

L'alimentation des habitants consiste en pain, pâte (en patois pastét), viande de cochon et laitage (très peu de viande de boucherie). La pâte (pastét) est l'aliment le plus usité, et auquel on attribue la maladie de la pellagre ; mais, s'il est vrai que le grand usage du maïs donne la pellagre, en revanche, et à côté, se trouve le remède dans l'eau de la fontaine sulfureuse de Labassère qui la guérit radicalement.

Comme monument antique, la commune ne possède qu'une vieille tour, en ruine, construite au haut du rocher, appelé Castèt, qui domine le village, et d'où l'on jouit d'une perspective admirable, car la vue embrasse un horizon très vaste, on voit la plaine et la ville de Tarbes, les plaines et les plateaux de Lannemezan et de Capvern. Personne dans la localité, ne sait à quelle époque a été bâtie cette tour ; et, dans les archives communales, on ne trouve rien qui puisse établir l'histoire de la localité ni dans quel but aurait été érigé, sur ce rocher, ce monument que tout étranger, promeneur ou touriste, venant dans la commune, ne manque pas de visiter. Cette tour a été construite en pierre brute et chaux vive ; on ne peut en détacher une pierre sans faire suivre le mortier ensemble.

Maintenant à qui attribuer la construction de ce monument ? On peut l'attribuer aux romains qui ont conquis le Sud de la Gaule et sont venus dans le pays, comme on peut encore l'attribuer aux Anglais qui ont été maîtres du midi de la France, pendant la guerre de Cent ans ; mais rien ne justifie cette assertion. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette tour n'a servi qu'à un télégraphe optique, puisqu'elle correspond, au levant, avec la tour de Mauvezin, et au couchant avec la tour du fort de Lourdes.

Annexe au titre IV

Enseignement

Avant 1830, l'enseignement n'existait pas vraiment dans la commune ; c'étaient des maîtres ambulants et sans titre qui se rendaient dans chaque maison pour faire syllaber, (comme ils le disaient), et ensuite lire et écrire sans méthode et sans aucun genre d'explication ; enfin les quatre opérations étaient, tant bien que mal, enseignées, et encore sur des nombres abstraits. La langue française était ignorée de tout le monde, parce que ni maîtres ni élèves ne la parlaient.

Ce n'est qu'après le vote de la loi de 1833, en 1835 que le premier instituteur breveté a été régulièrement installé dans la commune, pour l'instruction des garçons. Depuis cette époque jusqu'à ce jour, six instituteurs ont occupé le poste. La création de l'école des filles ne date que de 1860 ; sept institutrices y ont exercé jusqu'à présent. Une école enfantine, payée par la commune, vient d'y être créée, en 1886. La direction en est confiée à une institutrice.

Dans chaque école, outre les salles de classe, il y a le logement du maître et des maîtresses. Toutes les salles bien éclairées et bien aérées sont trop exigües pour la population scolaire existante ; mais la commune va y remédier par la construction d'un groupe scolaire, pour garçons et filles, qu'elle se propose de faire bâtir ; alors tout le matériel sera mis à neuf ou complété : les préaux construits et les appareils de gymnastique posés. Malgré cela, les enfants font de la gymnastique et l'exercice militaire, sous la direction d'un instructeur, ancien sergent de l'armée active, nommé régulièrement.

La population scolaire est nombreuse, et pour s'en convaincre voici un relevé des 10 dernières années, du 1^{er} janvier 1877 au 1^{er} janvier 1887. Pour l'école des garçons, on en trouve 820 qui donnent une moyenne de 82 élèves inscrits par année ; et pour les filles, c'est à peu près la même proportion. C'est ce grand nombre d'élèves pour un seul maître qui a fait concevoir l'idée de l'école enfantine ; mais il est à craindre que le but, si louable, que s'était proposé la municipalité ne puisse être atteint. Elle avait l'intention de diminuer le travail des maîtres, tout en faisant instruire les tous petits enfants, et cela ne sera pas réalisé, car la commune étant si disséminée, les enfants ne viennent guère à l'école, avant 7 ans, surtout pour les hameaux, donc les maîtres primaires auront, comme toujours, une 4^{ème} division enfantine en

dehors des trois divisions réglementaires. Il faudrait pour améliorer la situation de l'instituteur et de l'institutrice titulaires que les enfants des deux sexes, ne sachant ni lire, ni écrire, puissent fréquenter l'école enfantine, quel que fût leur âge, (tel était le but de la municipalité), et le décret du 18 janvier 1887 s'y oppose formellement.

La fréquentation de l'école est assez régulière, malgré les occupations qu'on donne aux enfants ; ainsi pour les 10 années, la moyenne des présences possibles étant de 27.708, celle des présences réelles est de 21.604 et 5.719 absences. Les résultats sont assez satisfaisant : il y a des certificats d'études, un instituteur, un demi-boursier de l'Etat au collège de Bagnères, et d'autres, passés à l'enseignement secondaire qui sont bacheliers aujourd'hui ; tout cela en moins des 10 dernières années, sans compter que les autres sont capables de faire leurs affaires, d'écrire leur bulletin de vote et d'être de bons serviteurs de la Patrie.

Pour les conscrits, et toujours dans les dix dernières années, sur 76, il s'en trouve 72 qui savaient lire, écrire et compter et 4 d'illettrés seulement.

Quant aux conjoints, encore pour la même période, sur 43 mariages 41 hommes et 31 femmes ont signé leur nom, et 2 hommes et 12 femmes n'ont su signer.

Comme institutions scolaires, il existe une bibliothèque créée le 16 mai 1875 ; elle compte 246 ouvrages formant 270 volumes, dont 170 ont été prêtés dans l'année 1886, jusqu'au 24 décembre , et 91 depuis lors jusqu'à ce jour ; puis une caisse des écoles entretenue par la commune qui alloue annuellement 250 francs pour fournir les livres de classe aux enfants nécessiteux de toutes les écoles.

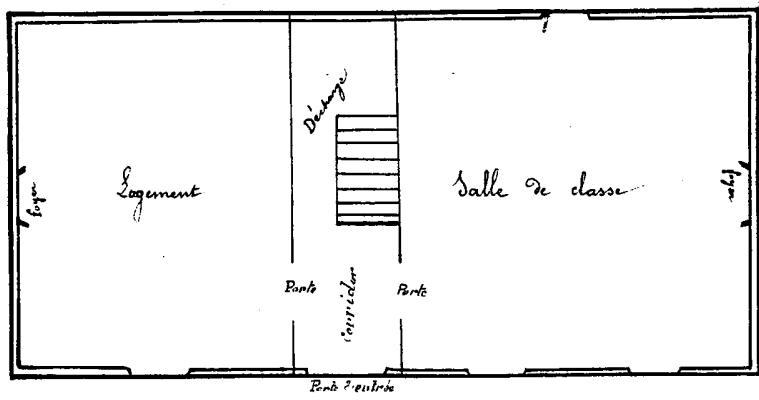
Les traitements des maîtres sont établis conformément à la loi : 1400 f pour l'instituteur ; 900 f pour l'institutrice, et 800 f pour la directrice de l'école enfantine.

Les logements de l'instituteur et de l'institutrice titulaires appartiennent à la commune ; mais le local qui sert à la tenue de l'école enfantine et au logement de la directrice, est loué moyennant une somme annuelle de 120 francs.

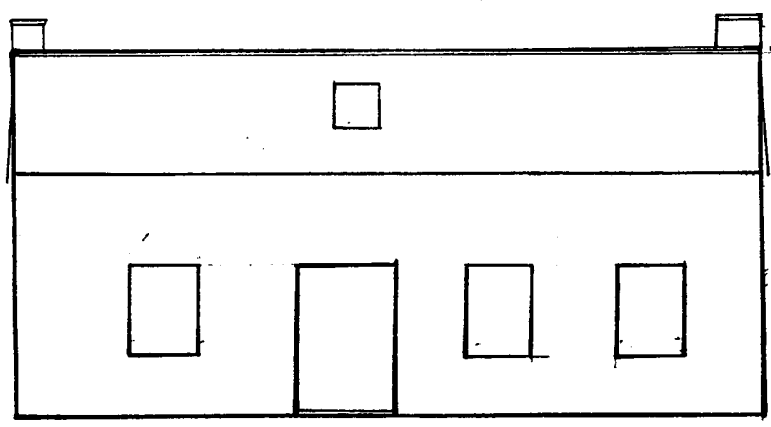
La commune est toute disposée à faire les sacrifices nécessaires pour les besoins de l'instruction ; ainsi que l'administration supérieure veuille bien la seconder, en lui prêtant aide et protection, pour hâter la construction du groupe scolaire qui est très urgent.

L'instituteur public

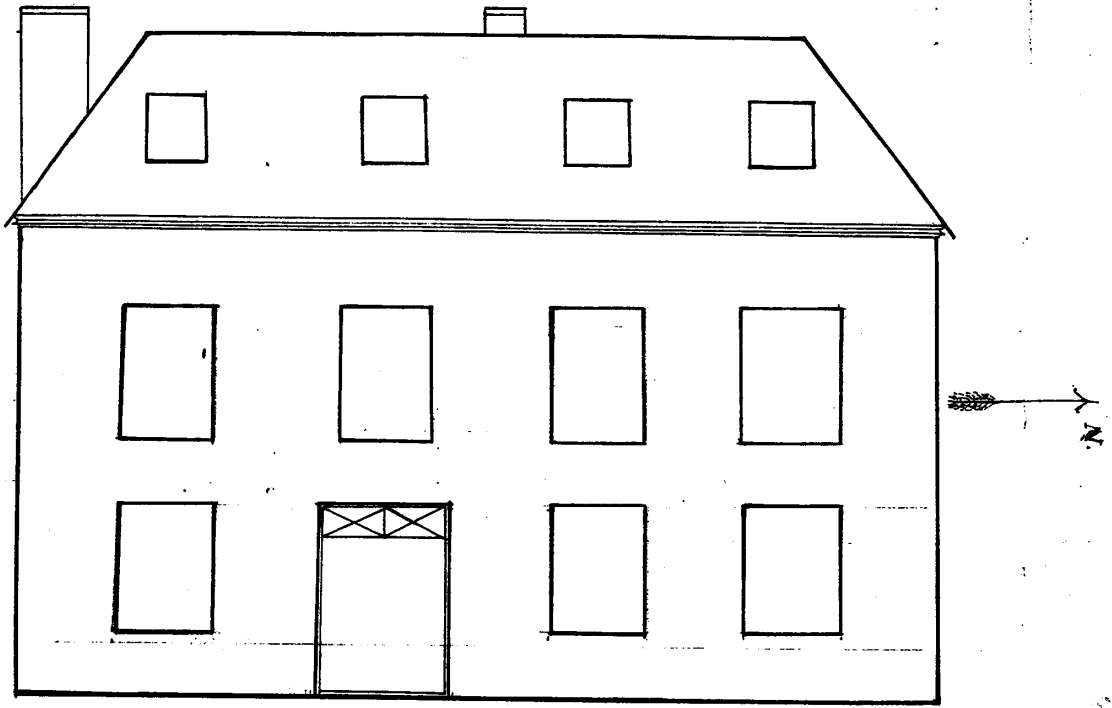
P. Trelaün



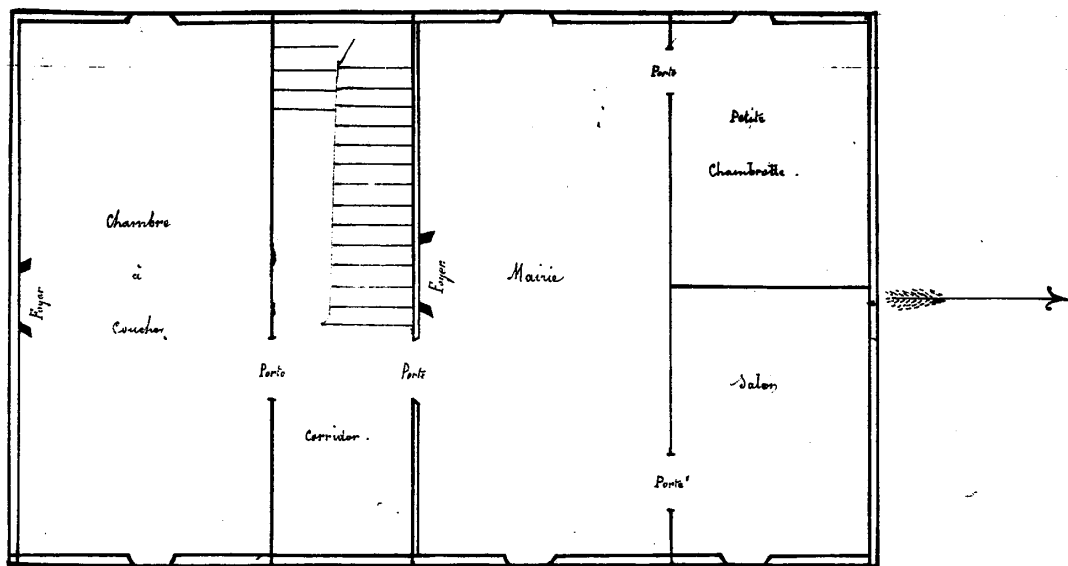
Plan de l'école des filles.



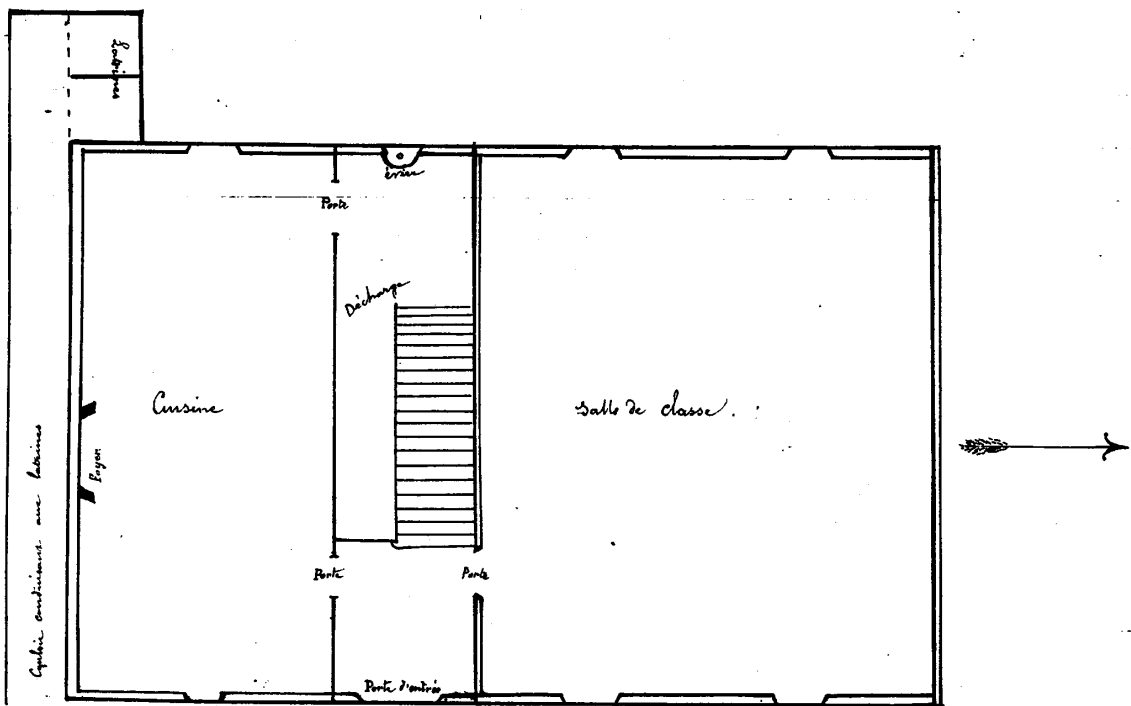
Elevation



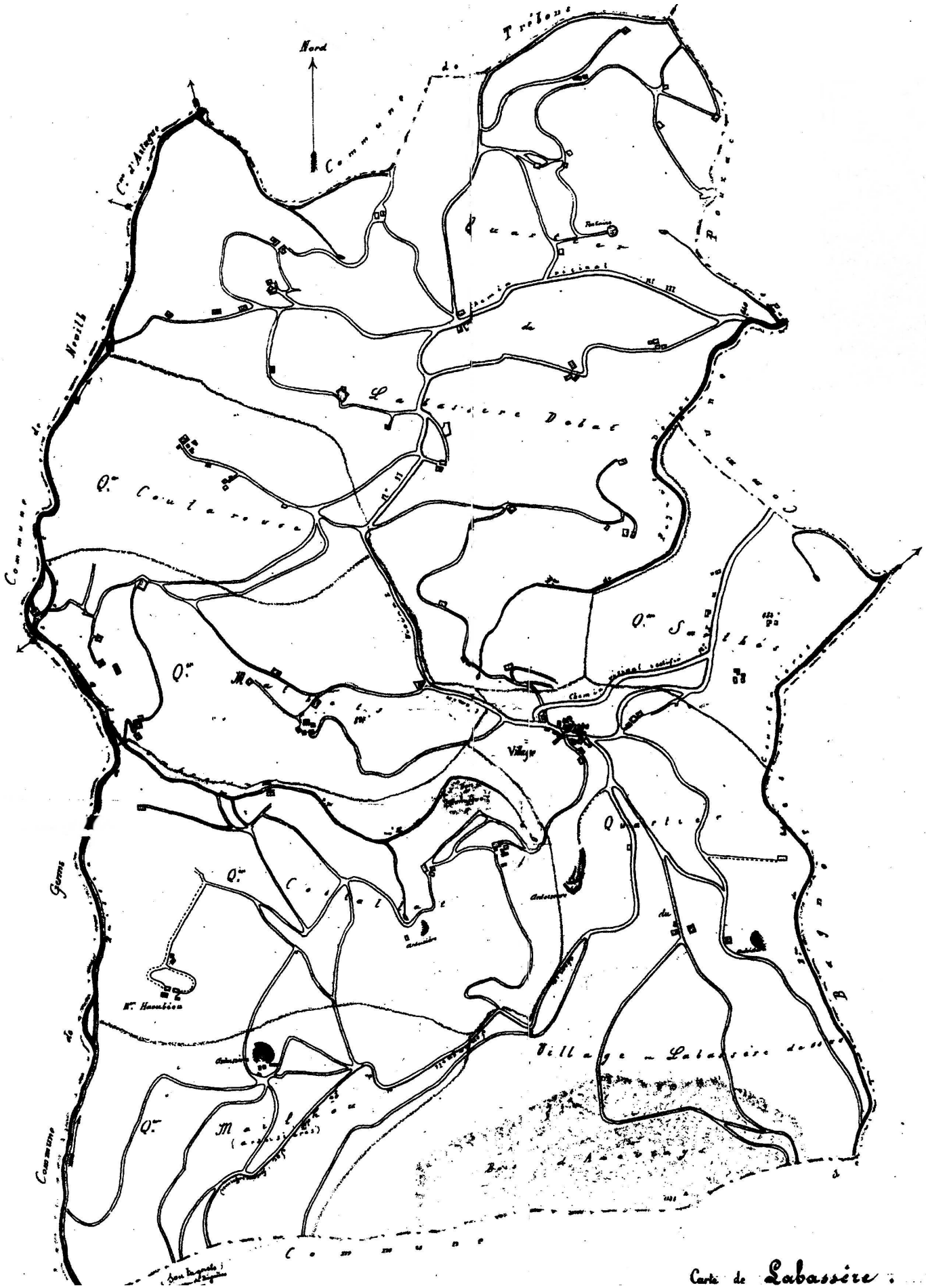
Elevation. (Ecole de Garçons)



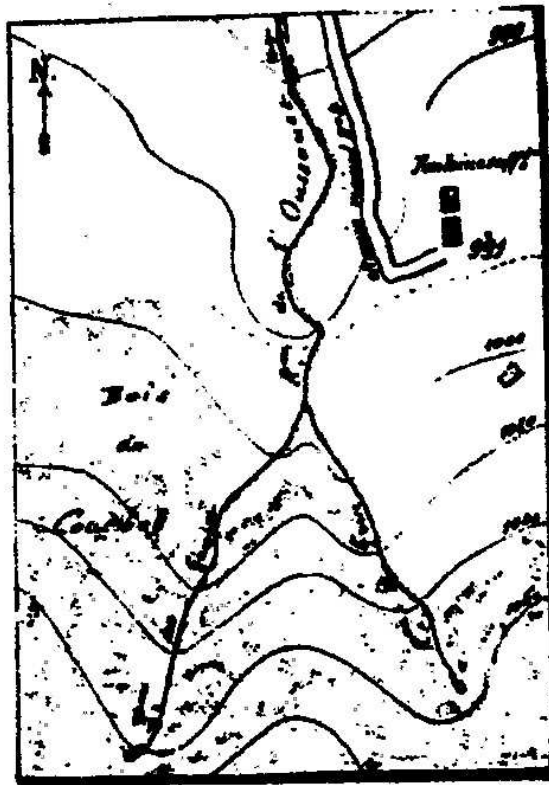
1^{er} étage.



Plan de l'école des Garçons (Rez-de-chaussée)



Carte de Labassière.



*Quartier de Pi del Soc (Napins)
Sources sulfureuses de Lalassère*



